

## La Halte-garderie « La Fontaine »

Cette structure permet d'accueillir les enfants pour une heure, une demi-journée ou en journée continue sous la responsabilité d'une éducatrice de jeunes enfants et de deux auxiliaires de puériculture. L'établissement est agréé pour 15 enfants de plus de 15 mois et jusqu'à 5 ans.

### **Horaires d'accueil**

Le lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 17h15,

Le vendredi de 8h45 à 11h45

Fermeture le mercredi et durant toutes les vacances scolaires.

### **Halte-garderie La Fontaine**

10 allée des cèdres

Infos : 01 60 84 70 55

## Le Relais Assistant(e) Maternel(le)

Il permet aux parents, futurs parents, aux assistant(e)s maternel(le)s de la commune ou aux candidats assistant(e)s maternel(le)s de s'informer, se rencontrer et échanger.

Pour tous renseignements ou prise de rendez-vous un accueil téléphonique permanent est assuré par le secrétariat du Relais à la Maison Émilie Mallet

Infos : 01 60 85 75 75

Mail : [ram@mairie-bretigny91.fr](mailto:ram@mairie-bretigny91.fr)

### **Le Relais propose à destination des familles :**

Une information sur les différents modes de garde et une aide dans la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e).

Un accompagnement dans l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) pendant toute la durée du contrat.

Un lieu d'écoute et de réflexion sur l'accueil de leur enfant au domicile de l'assistant(e) maternel(le) agréé(e).

### **Le Relais propose à destination des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s :**

Une information sur l'agrément, sur les différentes procédures administratives.

Une aide à la pratique professionnelle et à l'élaboration du contrat.

Une participation aux ateliers d'animations pour favoriser l'éveil des jeunes enfants dont les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s assurent l'accueil au quotidien.

### **1 - Bureaux administratifs**

Maison Émilie Mallet

30 avenue Normandie Niemen

Infos : 01 60 85 75 75

### **Horaires d'accueil Mme Sandra**

Sur rendez-vous :

Le mardi de 15h à 17h, mercredi de 9h15 à 11h30, et le jeudi de 14h30 à 17h30.

**Permanence téléphonique au 01 60 85 75 74 :**

Le lundi, jeudi et vendredi de 13h30 à 14h30

Le mardi de 13h30 à 15h.

### **Horaires d'accueil Mme Julien**

Sur rendez-vous :

Le lundi de 17h à 18h, mardi de 14h30 à 17h30, le mercredi de 14h30 à 16h30 et le jeudi de 15h30 à 17h30.

**Permanence téléphonique au 01 60 85 75 76 :**

Du lundi au vendredi de 13h30 à 14h30.

### **2 - Lieux d'animations**

Maison Émilie Mallet

30 avenue Normandie

Niemen

Centre de Loisirs

Orme Fourmi

34 rue du Guet St Pierre

*La petite enfance*  
*à Brétigny-sur-Orge*



*Pour toutes informations concernant les structures Petite Enfance et les pré-inscriptions, s'adresser à l'accueil de la maison de l'enfance Émilie Mallet.*

*Vous n'avez pas d'enfants scolarisés sur la ville ? Cliquez sur "Créer ma famille".*

### **Maison Émilie Mallet**

30 avenue Normandie Niemen

91 220 BRÉTIGNY SUR ORGE

tél : 01 60 85 75 60

Mail : [accueil.mde@mairie-bretigny91.fr](mailto:accueil.mde@mairie-bretigny91.fr)

[www.bretigny91.fr](http://www.bretigny91.fr)

## **Le service d'accueil familial** **« Clair de Lune »**

Le service d'accueil familial accueille les enfants de 4 mois à 4 ans. Cette structure municipale encadre environ 20 assistantes maternelles et a une capacité d'accueil de près de 80 enfants.

Les enfants sont accueillis au domicile de l'assistante maternelle agréée du lundi au vendredi de 7h30 à 18h45.

Les services administratifs de l'accueil familial se situent au sein de la maison de l'enfance Émilie Mallet. Dans ces locaux, les enfants bénéficient d'une salle appelée « baby-club » où deux éducatrices de jeunes enfants animent des activités. Une salle de rencontre permet aux assistantes maternelles de se retrouver dans une ambiance conviviale.

L'équipe de direction et administrative est composée d'une infirmière responsable et d'une adjointe éducatrice de jeunes enfants.

**Service d'accueil Familial Clair de Lune**  
**Maison Émilie Mallet**  
30 avenue Normandie Niemen  
Infos : 01 60 85 75 65

## **Le jardin éducatif et le jardin d'enfants**

### **Objectifs**

Ce sont des lieux de socialisation et d'apprentissage en douceur de la vie en collectivité qui accueillent les enfants de 2 à 3 ans., qui ont pour objectifs de favoriser l'intégration d'enfants issus de cultures différentes, de faciliter la séparation de la mère et/ou du père en vue d'une future scolarisation, de favoriser le dialogue avec les familles et de partager ces temps d'activités.

**Jardin Éducatif - Accueil périscolaire**  
**École Jacqueline Auriol**  
4 rue de la croix Louis  
Infos : 01 60 84 12 28

**Jardin d'Enfants Orme Fourmi**  
**Centre de Loisirs l'Orme Fourmi**  
34 rue du Guet St Pierre  
Infos : 01 69 88 40 69

### **Modalités d'accueils**

Ces structures accueillent 13 enfants sur la période scolaire et sont placées pour chacune sous la responsabilité d'une éducatrice de jeunes enfants et d'une animatrice titulaire du CAP petite enfance.

L'accueil a une fréquence de deux matinées par semaines qui seront toujours les mêmes. Ce rythme va permettre à l'équipe de connaître le groupe d'enfants et de pouvoir adapter le projet éducatif en cours d'année.

## **Les Multi-accueils**

*Les multi-accueils sont des lieux de socialisation où l'enfant a la possibilité d'échanger, de s'exprimer et d'expérimenter de nouvelles activités au sein d'une collectivité.  
Possibilité d'accueil d'enfants porteurs de handicap.*

### **Le multi-accueil « Graine de Malice »**

Cette collectivité permet d'accueillir les enfants de 4 mois à 4 ans, pour un placement régulier (32 places) ou à partir de 15 mois pour un accueil occasionnel, selon les places vacantes laissées par les enfants en accueil régulier qui sont en temps partiel.

#### **Le personnel de l'établissement :**

Deux éducatrices de jeunes enfants, responsable et adjointe,  
Une infirmière à mi-temps,  
7 auxiliaires de puériculture,  
Un agent titulaire du CAP petite enfance,  
Un agent technique polyvalent,  
Une psychologue.

### **Horaires d'accueil :**

Pour l'accueil régulier de 7h30 à 19h, il est conseillé aux parents de venir chercher leur enfant ¼ d'heure avant la fermeture, soit 18h45.

Pour l'accueil occasionnel entre 7h30 à 12h30 ou entre 15h et 19h ou journée continue.

## **Multi-accueil Graine de Malice**

5 avenue Edouard Branly  
Infos : 01 60 85 27 88

### **Le multi-accueil « Les Petits Pas »**

Cette collectivité permet d'accueillir des enfants de 4 mois jusqu'à la scolarisation pour des besoins réguliers et occasionnels.

#### **Accueil de 60 enfants répartis en 3 sections :**

16 bébés de 4 mois à 1 an,  
22 moyens de 1 à 2 ans,  
22 grands de 2 ans jusqu'à la scolarité.

#### **Le personnel de l'établissement :**

Une directrice infirmière,  
Une adjointe Educatrice de jeunes enfants,  
Deux éducatrices de jeunes enfants,  
16 auxiliaires de puériculture/CAP petite enfance  
Une psychologue.

### **Horaires d'accueil :**

En place régulière de 7h15 à 19h, il est conseillé aux parents de venir chercher leur enfant ¼ d'heure avant la fermeture, soit 18h45.

En place occasionnel, l'accueil est possible en demi-journée, 9h-11h, 9h-12h avec repas, 15h-17h avec goûter, ou en journée continue de 9h à 17h selon les places disponibles.

## **Multi-accueil Les Petits Pas**

**Maison Émilie Mallet**  
30 avenue Normandie Niemen  
Infos : 01 60 85 75 71